



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LYCÉE  
GERMAINE TILLION

Le vent de la réussite

## MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE : FOURNITURE DE VIANDE DE PORC POUR LE LYCEE GERMAINE TILLION

### REGLEMENT DE CONSULTATION

Lycée polyvalent  
Germaine TILLION

1 av du campus Jean  
Durand  
BP 51 301  
11 493 Castelnaudary  
Cedex

☎ : 04 68 94 53 00  
☎ : 04 68 94 53 02

#### Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

#### Identification de la personne publique :

##### Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Lycée Germaine Tillion - 1 avenue du Campus Jean Durand - 11400 CASTELNAUDARY.

##### Pouvoir adjudicateur :

Madame la Provisoire du lycée Germaine Tillion, Florence GENEIX.

##### Comptable assignataire :

Madame la Gestionnaire-Comptable du lycée Germaine Tillion, Marilyn STRIEBICH.

#### Contact :

##### Nature de la prestation attendue :

Monsieur Jean-Marie MARTIAL, Chef de Cuisine et Madame Sandrine KIRCHE, Magasinière :

jean-marie.martial@laregion.fr - kirchesandrine@gmail.com

##### Procédure et aspect financier :

Mme Rachel JADAUD, Secrétaire d'Intendance du lycée Germaine Tillion :  
gest.0110012d@ac-montpellier.fr

#### Objet :

La présente consultation a pour objet la fourniture de viande de porc pour un restaurant scolaire fournissant environ 1200 repas par jour, selon le Cahier des Clauses Particulières joint à ce Règlement.

Il s'agit d'un marché à bons de commande multi-attributaires.

#### Remise des offres :

La date limite de remise des offres est fixée au **mercredi 15 mai 2019 à 17h30**.

La remise des offres se fera exclusivement sous forme de dépôt de fichier numérique sur le site de l'AJI.

Toute offre incomplète ou non conforme sera rejetée.



2/2

**Le candidat devra remettre dans son offre :**

- le cahier des clauses particulières, paraphé, daté et signé ;
- l'acte d'engagement complété, daté et signé avec tampon de l'entreprise ;
- un bordereau des prix unitaires ;
- un mémoire technique décrivant la prestation et respectant les exigences du Cahier des Clauses Particulières.

**Analyse des offres :**

Les offres seront examinées au vu des critères suivants :

- prix : 40%
- qualité des produits : 25%
- qualité des pratiques agricoles : 25%
- qualité des conditions de livraison : 10%

Fait à CASTELNAUDARY le 17/04/2019  
Florence GENEIX, Provisseure du lycée Germaine Tillion

